



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 | Courriel : arpege@cssp.gouv.qc.ca

Valeurs à l'école : Bienveillance, Collaboration, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 23 avril 2025, 17h00
Classe de madame Ariane

Objet : Conseil d'établissement (CÉ)



PROCÈS-VERBAL

	<p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p><i>Dominique Coulombe, parent</i> <i>Caroline Gauthier, parent</i> <i>Sonia Tremblay, parent</i> <i>Annie Campeau, enseignante</i> <i>Audrey Marcotte, enseignante</i> <i>Stéphanie Martin, enseignante</i> <i>Myriam Jodoin, technicienne au SDG</i></p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p><i>Isabelle Roberge, directrice</i></p> <p>PUBLIC</p> <p><i>Aucun public</i></p>	<p>ÉTAIT ABSENT</p> <p><i>Mathieu Imbeault, parent</i></p>
<p>CÉ #23-04-2025-01</p>	<p>1. Ouverture de la séance</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance</p> <p><i>Dominique Coulombe constate le quorum et ouvre la séance à 17h05.</i></p> <p>1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p><i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et présenté aux membres. Aucun nouveau sujet n'est proposé. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Audrey Marcotte, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p>1.3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 mars 2025</p> <p><i>Le procès-verbal a été transmis aux membres par courriel et préalablement lu. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Audrey Marcotte, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.</p>	
<p>CÉ #23-04-2025-02</p>		

CÉ #23-04-2025-03

1.4 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 12 mars 2025

1.4.1 Projet numérique au 3^e cycle

Isabelle Roberge explique qu'elle a oublié de faire approuver la poursuite du projet iPad pour les élèves du troisième cycle lorsqu'elle a présenté la grille-matière en janvier.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu **à l'unanimité; D'APPROUVER** la poursuite du projet iPad au troisième cycle pour l'année scolaire 2025-2026.

1.4.2 Situation au service de garde

Isabelle Roberge informe les membres qu'à la suite des diverses démarches effectuées, le service de garde de l'école n'a pas eu à fermer de groupes, comme annoncé précédemment.

2. Parole au public

Aucun public est présent.

3. Points de décisions

3.1 La grande course (approbation)

Isabelle Roberge présente la proposition de la Grande course qui aura lieu le 14 mai prochain en avant-midi et les sommes amassées seront pour le parc-école.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

CÉ #23-04-2025-04

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu **à l'unanimité; D'APPROUVER** le projet de La grande course.

3.2 Activités et sorties éducatives (approbation)

Isabelle Roberge présente six nouvelles activités à venir d'ici la fin de l'année scolaire :

- Visite des élèves de 6^e année à l'école secondaire le vendredi 2 mai;
- Les petits entrepreneurs au préscolaire le 7 juin (par courriel);
- Activité «Insectambulant» le 29 mai qui remplacera le «Zoo de Granby» qui devait avoir lieu en décembre;
- Activités parascolaires inter-écoles dans le cadre du mois de l'éducation physique;
- Sortie à la bibliothèque municipale pour les élèves du 2^e cycle en mai.

CÉ #23-04-2025-05

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu **à l'unanimité D'APPROUVER** les activités et les sorties proposées.

3.3 Mode de vie 2025-2026

Isabelle Roberge présente le mode de vie pour la prochaine année scolaire.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet du mode de vie pour la prochaine année scolaire.

Aucun vote n'est demandé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu **à l'unanimité; D'APPROUVER** le mode de vie pour la prochaine année scolaire.

3.4 Encadrement des frais chargés aux parents

CÉ #23-04-2025-06

Le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes a adopté la Politique relative aux contributions financières exigées par les écoles et les centres conformément à l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Cette politique s'applique de façon obligatoire à toutes les écoles.

Conformément à l'article 77.1 de la LIP et dans le respect de l'article 7 de la LIP, la direction de l'école a proposé au conseil d'établissement une liste de principes d'encadrement qui seront pris en compte, par le personnel de l'école et la direction d'école, dans le choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et dans l'élaboration de la liste du matériel d'usage personnel requis pour les services dispensés par l'école.

Les principes d'encadrement proposés par la direction de l'école seront également pris en compte dans le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants (art. 96.15 LIP) (art. 110.12 LIP pour le centre) ainsi que pour les activités et sorties éducatives;

Les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec :

- les différentes politiques du Centre de services scolaire des Patriotes balisant certains frais ainsi que leur gestion;*
- le projet éducatif de l'école qui a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74 LIP) (art. 109 LIP pour le centre);*
- les caractéristiques et les attentes de la communauté desservie par l'école (art. 74 LIP) (art. 109 LIP pour le centre);*

Le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées, lorsqu'il s'est penché sur les principes d'encadrement proposés par la direction d'école.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité**;

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP, du choix de manuels scolaires et du matériel didactique et pour les activités et les sorties éducatives pour l'année scolaire 2025-2026. Ces principes d'encadrement sont déposés en annexe.

CÉ #23-04-2025-07

4. Points d'informations et de discussion

4.1 Organisation scolaire pour 2025-2026

Isabelle Roberge présente l'organisation scolaire de notre école pour l'an prochain :

Préscolaire : 2 groupes

1^{re} année : 2 groupes

2^e année : 2 groupes

3^e année : 1,5 groupes

4^e année : 1,5 groupes

4^e année : 2 groupes

6^e année : 2 groupes

Classes ALLIÉ : 2 groupes

4.2 Fête des bénévoles

Isabelle Roberge rappelle aux membres que la fête des bénévoles aura lieu le 8 mai prochain.

4.3 Formation obligatoire

Isabelle Roberge rappelle que les membres doivent suivre la formation proposée par le MEQ. Toutefois, les nouveaux membres ayant très peu participé aux rencontres cette année, aucun suivi ne sera fait auprès d'eux.

4.4 Caisse Desjardins

À la suite d'une question d'un parent, Dominique Coulombe demande aux membres si nous souhaitons offrir le service de la «Caisse scolaire» de Desjardins aux élèves de l'école. À la suite des discussions, nous convenons de ne pas aller de l'avant avec ce projet.

5. Droits de parole

5.1 Parole à la direction

Isabelle Roberge n'a rien à ajouter.

5.2 Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin revient sur la situation vécue au service de garde dans les derniers mois. Aussi, elle informe les membres qu'à la suite de la période d'inscription, elle note un plus grand nombre d'élèves inscrits. Elle fait aussi un retour sur la dernière journée pédagogique qui avait pour thème «La journée de la terre» en ajoutant qu'il reste uniquement deux journées pédagogiques à la présente année scolaire. Elle termine en présentant les activités proposées dans le cadre de la «Semaine des services de garde» qui se tiendra du 12 au 16 mai prochain, incluant le traditionnel pique-nique le mercredi 14 mai.

5.3 Parole aux enseignants

Stéphanie Martin indique que la troisième étape est débutée et que c'est la plus importante de l'année scolaire. Elle ajoute que c'est aussi un moment de l'année où les élèves sont moins attentifs. Annie Campeau nomme que les dernières semaines ont été plus difficiles et qu'on a senti la fatigue des élèves. Le beau temps qui arrive fera du bien à tous.

5.4 Parole aux parents

Les parents n'ont rien à ajouter.

5.5 Parole au représentant au comité de parents du CSSP

Dominique Coulombe n'a rien à ajouter

6. Sujets divers

Aucun sujet divers est proposé.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 21 mai.

8. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu **à l'unanimité;**
D'APPROUVER la levée de la séance à 18h09.

(signature)

Dominique Coulombe, présidente

(signature)

Isabelle Roberge, directrice

CÉ #23-04-2025-08